Les données de surveillance épidémiologique de la **grippe** recueillies depuis le 11 octobre 2013 montrent que l'**activité grippale** s'accentue de manière progressive en France métropolitaine: des **virus grippaux** ont été détectés dans toutes les régions.

Alors que l'épidémie ne fait que débuter, près de 100 cas graves de grippe ont été admis en service de réanimation depuis le début de la saison. Les cas graves observés concernent des sujets présentant pour la plupart des facteurs de risque et n'ayant pas été vaccinés. Le pic épidémique de la grippe devrait être observé dans environ 3 semaines.

La vaccination antigrippale ne doit donc plus être retardée, il est encore temps de se faire vacciner.

Dans ce contexte, l'Assurance Maladie et la Direction générale de la santé prolongent d'un mois la durée de validité des bons de prise en charge du vaccin antigrippal, jusqu'au 28 février 2014, qui marquera la fin de la campagne de vaccination.

Rappelons que la vaccination reste le moyen de prévention le plus efficace contre la grippe et qu'elle est particulièrement recommandée chez les personnes présentant un risque accru de complications (qui peuvent être graves voire mortelles dans certains cas) La campagne de vaccination contre la grippe concerne ainsi chaque année plus de 10 millions de personnes1 qui peuvent bénéficier de la prise en charge à 100% du vaccin, dont :
- les personnes âgées de 65 ans et plus;
- les personnes atteintes de certaines maladies chroniques;
- les femmes enceintes;
- les personnes obèses avec un IMC égal ou supérieur à 40.